III.3 LA GIROUETTE ARMORIÉE D'ORVILLE ET LE BLASON DES AUNAY

BILAN PROVISOIRE SUR LES RECHERCHES GENEALOGIQUES ET HERALDIQUES DE LA FAMILLE D'AUNAY A ORVILLE.

par Laurent Nabias
ingénieur en optronique et étudiant en Histoire (Université Paris X-Nanterre)

HISTOIRE DE LA FAMILLE DES *AUNOY* :

La généalogie de la famille des Aunay :

[1,2,5,6,7]

Les origines de la famille d'Aunoy : [8,9,30,32]

Traces des premiers d'Aunoy :

Le Père Anselme[32]

« L'on trouve Eudes d'Aunoy, lequel signa l'an 1132 avec plusieurs autres seigneurs une charte de Mathieu seigneur de

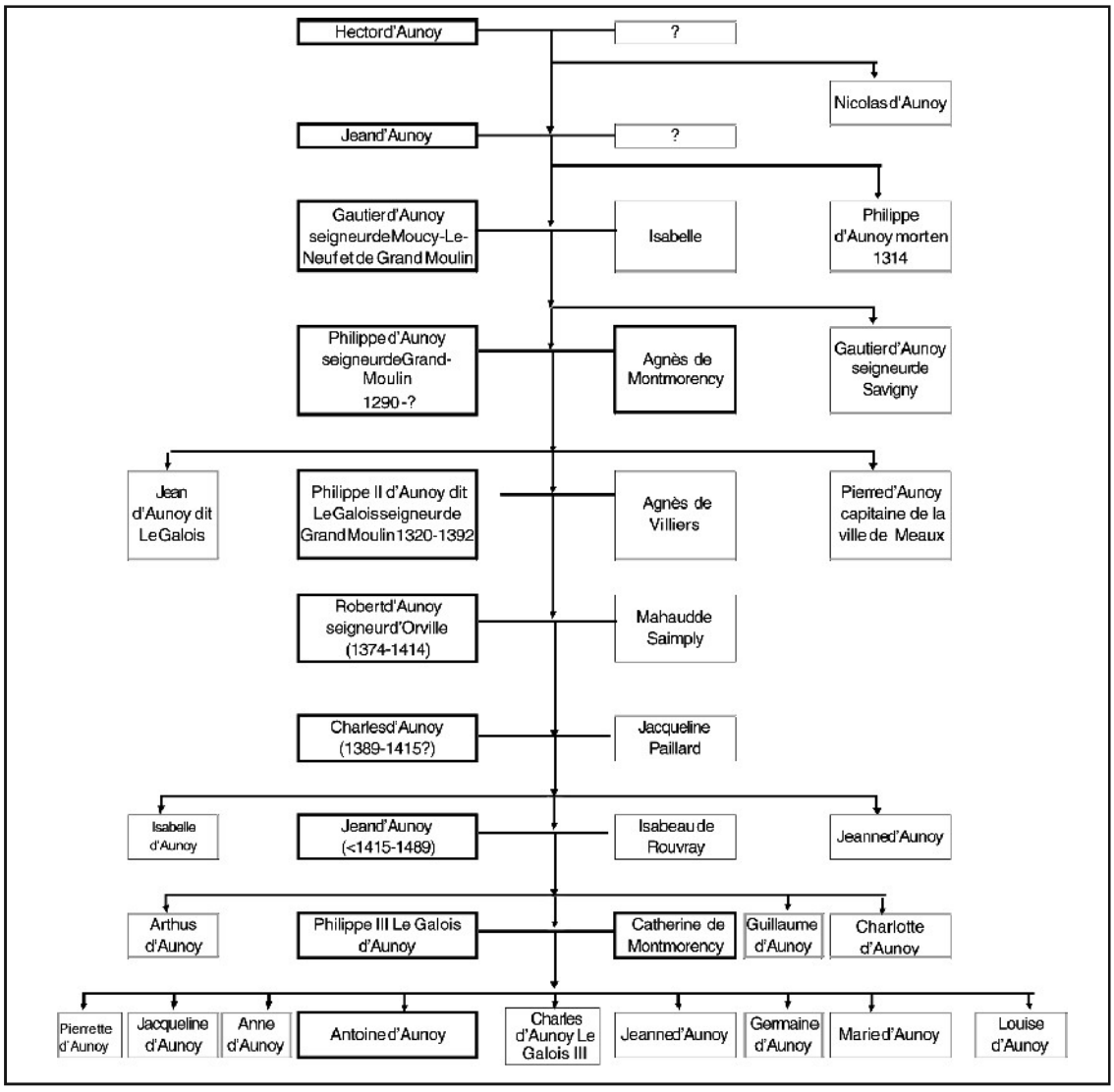


Fig. 76 : généalogie des Aunay d'Orville

Montmorency, en faveur de l'abbé Gilduin de S.Victor de Paris.

Raoul d'Aunoy, chevalier, fut présent à la donation que Guillaume de Senlis seigneur de Chantilly, bouteiller de France, fit pour la fondation de l'abbaye de Chaalis, du fonds où elle est située l'an 1138.

Renaut d'Aunoy, dont l'obit est marqué sous le mois de janvier dans le martyrologue de St. Jean des Vignes près Soissons.

Raoûl d'Aunoy, chevalier, épousa Clémence de Thorote, dite de Coucy, fille de Renaud de Thorote, dit de Coucy, et de Marie sa femme. Cette dernière étoit remariée l'an 1189 à Jean de Brétigny, chevalier, fils d'Adam de Bretigny et d'Havoise. Raoul d'Aunoy consentit à une donation faite par Renaut de Coucy à l'abbaye de Longpont, avant de faire le voyage de la Terre Sainte l'an 1201.

Guillaume d'Aunoy, chevalier, fut l'un des seigneurs qui firent serment au Roi pour Thibault comte de Champagne lorsqu'il entra en l'hommage du Roi l'an 1198.

Allard d'Aunoy est mentionné dans des titres de l'abbaye de Lagny, où il fit quelques donations que Gaucher seigneur de Montjay approuva l'an 1202.

Gérard d'Aunoy assista en 1224 à l'assemblée faite par le comte Thibault de Champagne pour le partage des enfants mâles des Nobles.

Jean d'Aunoy, chevalier, est mentionné dans les titres de ST Gervais et St Pretais de Soissons, où Pierre de Chelle, chanoine de cette Eglise, l'appelle son oncle.

Les recherches ont montré que d'autres branches portant le nom d'Aunay existaient en Champagne portant un autre blason.

Les débuts de la seigneurerie de Moucy-Le-Neuf :

[8,32,33]

Anselme [32]

« Gautier d'Aunoy, chevalier sénéchal de Dammartin, et seigneur en partie de Moucy-le-neuf, auquel Guy de Senlis bouteiller de France donna au mois de décembre 1220, pouvoir pour lui et ses hoirs sénéchaux de Dammartin, de chasser dans tous ses bois d'Ermenonville avec leurs chiens. Il le qualifie son cousin et son homme.

Gobert d'Aunoy vendit quelques biens à l'hôpital de St Gervais et St Protais de Soissons au mois de décembre 1221, du consentement d'Helvide sa femme, de Gaucher d'Aunoy son frère et de René de Cramailles, seigneur de fief.

Gautier d'Aunoy, chantre de Senlis et chanoine de Beauvais, échangea au mois de juillet 1282, avec Jean de Chantilly et Jeanne d'Aunoy sa femme, tout ce qu'il avoit à Moucy-le-neuf, pour 24 arpens et demi de terres labourables. IL vivoit encore l'an 1286.

Pierre d'Aunoy, seigneur de Moucy-le-Neuf, sénéchal de Dammartin, chevalier, épousa Marguerite, depuis remariée l'an 1270, à Gilbert des Essars, chevalier, lequel traita pour son douaire avec Jean de Chantilly.

Pierrette d'Aunoy, fille de Pierre, dame de Moucy-le-Neuf, et de la sénéchaussée de Dammartin, étoit mariée l'an 1266, à Jean de Bouteiller, dit de Senlis, seigneur de Chantilly » [32].

Attention, cette Pierrette d'Aunoy est à rapprocher de [33]

« Jeanne d'Aunoy, dame de Moucy-Le-Neuf, fille et héritière de Pierre d'Aunoy,

seigneur du même lieu, sénéchal de Dammartin, et de Marguerite sa femme. Elle vivait en l'an 1307. » Elle était la femme de Jean le Bouteiller de Senlis I, seigneur de Chantilly, de Courteuil, de Montmeliant et de Moucy le neuf, sénéchal de Dammartin. Ce dernier seigneur mourut en 1286 après avoir ordonné par son testament la fondation d'une chapelle dans son château de Chantilly, ce qui fut exécuté par sa veuve. » Le couple eut comme enfants :
« Guillaume le Bouteiller de Senlis III du nom, seigneur de Chantilly.
Raoul le Bouteiller de Senlis, seigneur de Courteuil, mourut sans avoir été marié le 10 février 1334, ayant élu la sépulture dans l'église paroissiale de Courteuil. »

Il semblerait donc que les premiers d'Aunoy soient seigneurs de Moucy-Le-Neuf et sénéchaux de Dammartin.

Les débuts de l'arbre généalogique : Hector d'Aunoy, Jean d'Aunoy et Gautier d'Aunoy : [8]

Anselme [32]
« Hector d'Aunoy, assista l'an 1274, à une donation faite par Raoul de Coucy à l'abbaye de N.D. de Nogent, où Agnes femme de Raoul étoit inhumé. Il fut probablement père de :
Jean d'Aunoy qui suit.
Nicolas d'Aunoy, chevalier, assista au mois de septembre 1323 au traité de mariage de Jeanne de Guines, dite de Coucy, avec Gaucher de Châtillon, seigneur de Gandelus. »

« Jean d'Aunoy, chevalier, possédait plusieurs terres de France l'an 1299. Ses fils furent.
Philippe d'Aunoy, auquel la mauvaise conduite attira une fin tragique en 1314.
Gautier d'Aunoy, seigneur de Moucy-Le-Neuf, qui suit. »

Les chroniques précisent qu'à cette époque deux frères Philippe d'Aunoy et Gauthier d'Aunoy ont été puni pour crime de lèse-majesté. (Voir l'affaire de la tour de Nesles)

L'affaire de la Tour de Nesle

Philippe V le Long offrira l'hôtel de Nesle, plus communément appelé la Tour de Nesle, à Jeanne Ière de Navarre en 1319.

Le lieu, occupée par cette dernière qu'à la mort de son mari, donnera pourtant son nom à l'affaire d'adultère des brus de Philippe IV le Bel.
Philippe IV le Bel épousera Jeanne Ière de Navarre qui lui donnera quatre enfants en âge de devenir adulte. L'aîné, Louis X dit le Hutin ou le Noiseux en raison de son prétendu caractère fougueux, épousera Marguerite, fille de Robert II de Bourgogne et d'Agnès, une fille de Louis IX (saint Louis). La jeune épouse aimait la vie. Le second fils, Philippe V le Long, épousera Jeanne de Bourgogne, fille d'Othon IV de Bourgogne et de Mahaut d'Artois. Le troisième fils, Charles IV le Bel, portera son choix sur Blanche de Bourgogne, soeur de Jeanne, à la fois frivole et influencée par sa belle-soeur Marguerite. Le quatrième enfant sera une fille, Isabelle de France (la Louve de France).
Marguerite et Blanche prendront pour amants les frères Gautier et Philippe d'Aunay quelques années après leur mariage. Philippe IV le Bel, un homme très pieux qui restera chaste au cours des neuf années de son veuvage, apprendra le scandale de la bouche de sa fille, Isabelle, au cours d'un séjour à l'abbaye de Maubuisson en 1314. Ces crimes de lèse-majesté constituaient tout autant une atteinte à la morale qu'une menace en raison du doute sur la légitimité des enfants des brus du roi.

Les frères d'Aunay, arrêtés et soumis à la question, avoueront leurs méfaits. Ils seront dépecés vivants à Pontoise le 19 avril 1314, le vendredi qui suivait le dimanche de Quasimodo. Leur sexe, tranché, sera jeté aux chiens. Ils seront enfin décapités et leur corps sera pendu au gibet par les aisselles.

D'après Anselme [32], nous avons des indi-

cations sur la descendance de Gauthier d'Aunoy.

« Gautier d'Aunoy, seigneur de Moucy-Le-Neuf et de Grand-Moulin, fut mandé en 1300, pour accompagner le roi Philippes en Flandres. Il reconnut en 1 ? 01, que seuë Isabelle sa femme avoit légué une rente en grains à l'abbaye de St.Antoine de Paris sur la dîme d'Aunoy et de Savigny, et le seigneur de Montmorency amortit en faveur en 1313 une rente de seize livres parisis sur les fiefs qu'il tenoit de lui, pour la fondation d'une chapelle. Il fut envoyé le 13 septembre de la même année à Villers-Cotterets ; et le comte de Valois lui assigna et à Gillette de Clary lors sa femme le 12 décembre 1314 cent soixante livres de rente à vie, et au survivant pour tous les droits qu'ils avoient à Gondreville et à Levignan.
I.Femme Isabelle fut mère de
1.Gauthier d'Aunoy, seigneur de Savigny, qui ratifia en 1301, le legs que sa mère avoit fait à l'abbaye de St Antoine de Paris, et en 1311 avec Marie sa femme, la donation que Perinet de Savigny y avoit faite.
philippes d'Aunoy, seigneur de GrandMOulin, qui suit.
II Femme Gillette de Clary.»

Philippe Le Galois d'Aunay [8,20]

Du Chêne [20]
« Agnes de Montmorency épousa Philippe d'Aunoy, seigneur de Grandmoulin fils puisne de Gautier d'Aunoy chevalier très renommé au temps de Philippe Le Bel et eut entrautres enfants Philippe d'Aunoy II. Du nom seigneur de Grand-Moulin et de Villeron, Maistre hostel du roy Charles V et capitaine de Meaux, au lieu d'une estoile ou d'une molette adjousta sur le quanton dextre de Montmorency au franc quartier d'argent à une étoile de sable. De lui et d'Agnes de Villiers son épouse, qui gisent en l'église de Moucy-Le-Neuf, où ils fondèrent la chapelle de Sainte opportune, nasquirent plusieurs enfants, dont une fille appelée Marguerite d'Aunoy, épousa le seigneur de Villiers-le-Bel. L'aisné des fils fut Robert d'Aunoy dit Le Gallois, chevalier, conseiller et chambellan du roi Charles VI, qui acquit la seigneurerie d'Orville (1374).»
Anselme[8] précise que
« Agnes de Montmorency est la fille d'Erard de Montmorency, seigneur de Conflans et de Jeanne de Longueval sa première femme. Philippe d'Aunoy a comme enfants
« 1.Philippe II d'Aunoy
(voir paragraphe 1.2.4),
2.Pierre d'Aunoy, chevalier, conseiller et chambellan du comte de Poitiers.
3.Jean d'Aunoy, chevalier dit Le Galois, qui servit sous le sire de la Rivière en 1379, fut retenu avec Hurtin de Vermeilles et Jean des Barres, chevaliers, à cent hommes d'armes le 4 mai 1380, et reçut le 6 avril 1382 une gratification pour avoir servi sans gages pendant deux mois à Compiègne et à Rouen. » [8]

Philippe II Le Galois d'Aunay [30,32]

Philippe II d'Aunoy, dit Le Galois, est chevalier, maître d'hôtel des rois Charles V et Charles VI. Seigneur de Grand Moulin et de Villeron, **il se trouva à la bataille de Poitiers en 1356**. Il reçut une gratification en récompense des services rendus.
Deux ans après, il servit le comte de Poitiers depuis le 23 mai jusqu'au 2 septembre avec 3 écuyers et fut reçu à Paris avec 4 chevaliers et 16 écuyers de la « **compagnie »** le I° février 1358 pour accompagner le Dauphin régent du royaume dans un voyage qu'il devait faire, et à Meaux au mois de mars suivant.
Il est qualifié de chevalier et maître d'hôtel du duc de Normandie, dauphin du Viennois, dans une quittance qu'il donna à Rouen le 13 novembre 1361.
Il fut capitaine des gendarmes du diocèse de Senlis depuis le 5 août 1364, jusqu'au 3 octobre

suivant, reçut une somme le 29 août 1368, pour se mettre en équipage, et accompagna le Roi dans son voyage en Picardie.
Il eut ordre d'aller à Brie-Comte-Robert le 30 avril 1372. Il est compris en qualité de maître d'hôtel du Roi dans l'ordonnance que ce prince fit en 1388.
Il est mort le 13 juillet 1392 lorsque son testament fut fournis à la cour du parlement, et fut enterré avec sa femme en l'église du prieuré de Moucy-Le-Neuf où ils avaient fondé une chapelle dès l'an 1372.

Les débuts de la famille d'Aunoy à Orville : Robert Le Galois d'Aunay [1,2,5]

En 1374, la seigneurie d'Orville appartient à Robert d'Aunoy, dit le Gallois, chevalier, Grand Maître des Eaux et Forêts. A noter qu'un Gallois d'Aunay est cité par Froissart dans ses chroniques comme participant à un tournoi courtois en Bretagne en 1380 **[1]** (1381 d'après **[2]**) entre des chevaliers français et des chevaliers anglais. Chevalier français, le Gallois affronte sir William Clinton à Château Josselin.

Carla BOZZOLO dans son ouvrage **[2]** décrit la carrière de Robert d'Aunoy **: frère de Jean d'Aunoy**, il épouse successivement Jeanne de La Thiaize et Mahaut de Sempy. Il est seigneur d'Orville, et de Villeron. Il devient chevalier en 1369, capitaine de Meaux le 26 janvier 1386, conseiller et chambellan du Roi en 1401, chambellan de Philippe le Hardi, souverain maître et général réformateur des Eaux et forêts le 12 mai 1413. Il est chargé de plusieurs missions par le Roi et le duc de Bourgogne.

Matthieu II de Montmorency, seigneur d'Auvraymesnil et de Goussainville obtient en 1371 à l'âge de 17 ans, du roi Charles V, par dispense d'âge, le pouvoir de gouverner lui-même les biens qui lui revenaient à la succession de ses parents. Il reçoit en 1374 l'hommage de Robert d'Aunay, dit le Gallois, chevalier, conseiller et chambellan du Roi, seigneur d'Orville et de Jeanne la Thorote sa femme. [5]

Charles Le Galois d'Aunay [2,9,10,11]

Carla BOZZOLO dans son ouvrage **[2]** décrit la carrière de Charles d'Aunoy dit Le Galois**: frère de Jean d'Aunoy**. Il est le fils de Robert d'Aunoy dit Le Galois et de sa deuxième femme, Mahaut de Sempy. Il épouse Jacqueline Paillart, fille de Philibert Paillart, président au parlement de Paris et de Jeanne de Dormans.

Il est seigneur d'Orville, et a des fiefs à Louvres, Villeron. IL serait mort à Azincourt d'après **[10]** à l'âge de 26 ans. Selon d'autres [11], il serait mort plus tard car ses biens sont partagés entre ses enfants en février 1427.

Une autre source [9] donne la liste des enfants de Charles Le Galois d'Aunay : Jean d'Aunoy dit Le Galois, Jeanne d'Aunoy, Isabelle d'Aunoy.

Jean le bâtard d'Aunay : la résolution de l'énigme [10,12,13,14, 8]

D'après [10], il est précisé que « Vers le même temps que le bâtard d'Aunay, mais moins âgé que lui d'une douzaine d'années, vivait aussi Jean d'Aunay dit Le Gallois, fils de Charles d'Aunay Le Gallois.... »
Il est donc très délicat de déduire de ce rapprochement des deux Jean dans la même phrase que le Bâtard d'Aunay est fils de Charles Le Gallois d'Aunay. De plus la source [9] ne précise pas que Charles a eu un bâtard.

Cette même source [9] évoque un Jean d'Aunoy, fils de Philippe II d'Aunoy et frère de Robert Le Galois d'Aunoy,
« chevalier, maître d'hôtel du duc de Bourgogne, qu'il suivit au secours de la ville de Maestricht en 1408. Il étoit en la ville de Meaux l'an 1421, lorsqu'il fut assiégée par le roi d'Angleterre, et fut nommé dans la capitulation »

Rapprochons cette description avec le récit suivant donné par **[12,13,14]** :

« Nicolas de l'Espoisse, notaire et secrétaire du Roi, seigneur de l'Espoisse au

combat, était originaire de la Chapelle Gauthier en Brie. Charles VI le récompensa de ses loyaux services en l'anoblissant avec sa femme Emmeline par lettres du mois de mars 1385. Il marie vers 1416 sa fille Jeanne à Jean d'Aunay dit le Bâtard d'Aunay et meurt en décembre 1420. Mais lorsque Jeanne veut recueillir la succession paternelle, elle en est empêchée sous prétexte que son mari Jean d'Aunay suivait le parti du dauphin et qu'il combattait dans les rangs des défenseurs de la ville de Meaux. Les biens de Nicolas de l'Espoisse sont mis sous séquestre. [12]

Après sept mois d'une résistance opiniâtre, Meaux se rendit le 2 mai 1422 à Henri V roi d'Angleterre. Au nombre des capitaines de la garnison française qui négocièrent la capitulation, MONSTRELET fait figurer Jean d'Aunay, l'époux de Jeanne de l'Espoisse. [13,14] On pense qu'il est mort en captivité à la tour de Londres. »[12]

Il est donc vraisemblable que Jean d'Aunay dit Le Bâtard d'Aunay soit le frère de Robert Le Galois d'Aunay.

Jean d'Aunay :

[9,10,15,16,17,18]

Jean d'Aunay, dit le Gallois, est fils de Charles d'Aunay **Le Galois** et de Jacqueline de Paillart, dame en partie de Goussainville. **[10]**

Il imita plusieurs membres de sa famille qui s'étaient attachés au duc de Bourgogne, Philippe le Bon, rallié depuis le traité de Troyes conclu le 20 mai 1420 à Henri V d'Angleterre contre le dauphin fils de Charles VI. Jean d'Aunay Le Gallois combattit lui-même aux côtés des Anglais à la journée des Harengs (bataille de Rouvroy, près d'Orléans), le 12 février 1429 et il est fait armé chevalier par Falstof après la victoire. **[16]**

D'ENGUERRAN DE MONSTRELET [13] :

« Fliz, messire Guillaume de Labreth, seigneur d'Orval, le seigneur de Chasteaubrun, le seigneur de Motipipel, messire Jehan Larigot, le seigneur de Verduisant, le seigneur d'Yvery, le seigneur de La Grève, messire Antoine de Prully, et bien six vins gentils hommes et aultres, jusques au nombre de cinq à six cents combattants,desquels la plus grande partie estoient Escossois. Et les autres capitaines dessusdiz Anglois se rafreschirent ceste nuit oudit Rouvroy, et lendemain s'en partirent et s'en alèrent, à tout leur charroy, par aulcuns peu de jours, jusques à Orliens, moult joieusement, tant pour la bonne fortune qu'ilz avoient eue, comme pour les vivres qui leur menoient. SI fu la journée dessudicte, depuis ce jour jusques en avant [(lite)], en langage commun, la Bataille des harens. Et la cause de ce nom, si fut pour ce que grand partie du charroy desdiz Anglois estoit chargés de harens et autres vivres de qaresme. Pour laquelle male aventure ainsy advenue, Charles, roy de France, eut au cuer grand tristesse, véant de toutes pars ses besongnes venir au contraire et persévérer de mal en pis.

La dessusdicte bataille de Rouvroy fa faite la nuit des Brandons, environ trois heures après midi'. Et n'y eut mort de la partie des Anglois, des gens de nom, que ung seul homme nommé Bresantiau, nepveu de messire Simon Morbier, prévost de Paris. Et y furent fais chevaliers de la partie des Anglois, Le Galois d'Aunay, seigneur d'Orville, le Grand Raulin et Loys de Luru, savoyen. ET povoient estrelesdiz Anglois environ seize cens combattants de bonne estoffe, sans les communes. Et comme dit est dessus, les François es toient bien de trois à quatre mille. Et furent fais chevaliers avec ledit Charles de Bourbon, le seigneur de *** et le seigneur de Chasteaubrun. Et n'y eut cejour prias, que ung prisonnier, qui estoit ecossois. »

Jean d'Aunoy se dit aussi seigneur de Louvres et assigne sur cette double terre la sûreté d'une rente avec Isabelle de Rouvroy Saint

Simon, son épouse, avec laquelle il s'est marié en 1429. Il est mentionné avec sa femme dans un procès plaidé au Parlement peu de jours après son mariage. Jean d'Aunay fut un des chefs de l'expédition qui en 1431 réduisit sous l'obéissance du Roi d'Angleterre Henri VI (10 ans) certaines places voisines de la capitale. Le jeune Roi d'Angleterre a pu être couronné roi de France à Notre Dame le 17 décembre 1431**. [15]**

Le traité d'Arras est conclu le 22 septembre 1435 entre Philippe le Bon et Charles VII détacha définitivement Jean d'Aunay des Anglais qui en 1437 étaient encore maîtres de Meaux. Ces derniers se vengèrent de la défection de Jean d'Aunay et vinrent mettre le siège devant le château d'Orville et s'en emparèrent. La garnison mécontente de ne pas avoir été payée livra la place au capitaine ennemi Guillaume Chamberlan. Jean d'Aunay put s'échapper. Sa femme est prise et emmenée à Meaux, encore entre les mains anglaises à l'époque**.[15]**

Il meurt en 1489. Son épitaphe se voyait encore avant la révolution dans la chapelle du collège St Jean de Beauvais, à Paris, il y était qualifié de conseiller et chambellan du Roi. **[18].**

Anselme [9] ne parle pas du tout de l'aventure anglaise de Jean Le Galois d'Aunay. Voci ce qu'il présente :

« Jean d'Aunoy, dit Le Galois, seigneur d'Orville, de Louvres, de Villeron, de

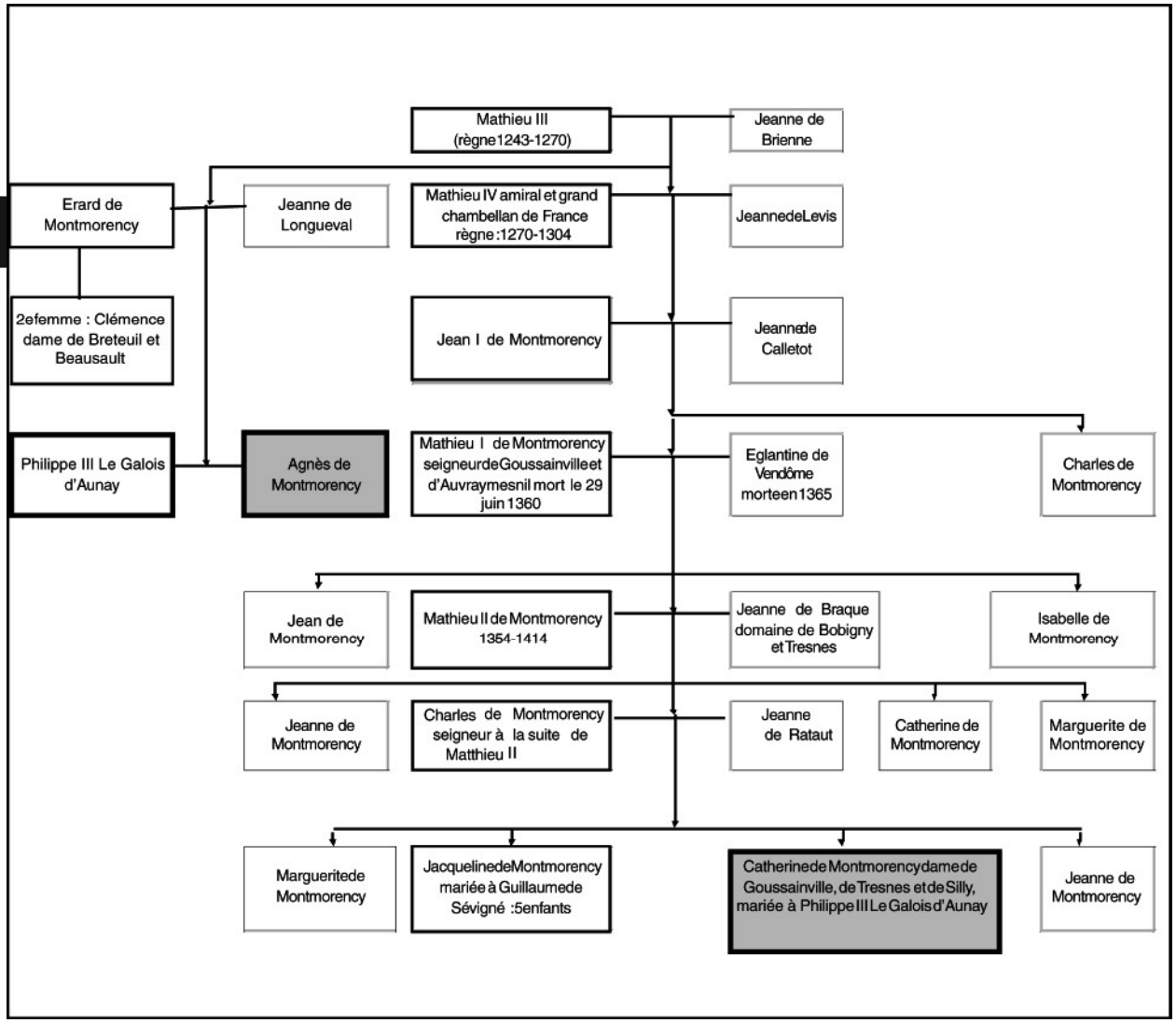


Fig. 77 : généalogie de la famille des Montmorency de Goussainville et des Montmorency-Beausault

Goussainville en partie, et de Silly en Mulcien, chevalier, conseiller et chambellan du Roi, fut échanson du Roi en 1426, fit partage avec ses sœurs le 5 février de l'année suivante, obtint le 16 août 1445 main levée de la saisie de ses biens qui avoit été faite avec ceux d'Isabelle sa sœur, et fit hommage des terres de Vitry-sur-Seine et de Silly en Mulcien au mois de mars 1453, et le 28 février 1457 de celles de Montceaux et d'Epinay-sous-Montmorency, qui lui étoient échües par le décès de Jeanne de Paillart sa tante. Il obtint un droit de foire pour la terre de Silly au mois de janvier 1474, eut de grands procès presque toute sa vie, tant au Châtelet qu'au parlement, mourut le 8 novembre 1489, et fut enterré en l'église du collège de Beauvais à Paris.
Femme, Isabeau de Rouvroy, fille de Gaucher de Rouvroy, seigneur de St Simon et de Marie de Sarrebrücke.
Le couple a quatre enfants :
1.Philippes III Le Galois d'Aunay seigneur de Chivré,
2.Arthus d'Aunay, seigneur d'Orville et de Louvres après son père, chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, protonotaire du Saint Siège, abbé de Notre Dame de Nogent sous Coucy en 1490, fit donation avec son neveu au mois de mars 1527, à Aymar Nicolaï seigneur de St Victor, premier président des comptes, et à Anne Baillet sa femme, du château, terre et seigneurie de Goussainville.
3.Guillaume d'Aunay, écolier à Paris le 5 janvier 1463, fut émancipé par son père étant âgé de 12 ans.
4. Charlotte d'Aunay, épousa […], avec lequel elle fit ajourner Arthus son frère le 14 janvier 1489, pour venir faire la solemnité de l'inventaire des biens de feu son père. »

Philippe III Le Galois d'Aunay et la fin de la dynastie :[6,19]

Philippe III Le Galois d'Aunay.

D'après [19], Philippe III Le Galois d'Aunay, seigneur de Chivré, d'Orville, de Louvres, de Villebon, de Silly et de Goussainville en partie, prend la qualité d'échanson du Roi Charles VII en 1491.

Il vend la terre de Villeron à Jean Gilbert, correcteur des comptes à Paris.

Il se marie avec Catherine de

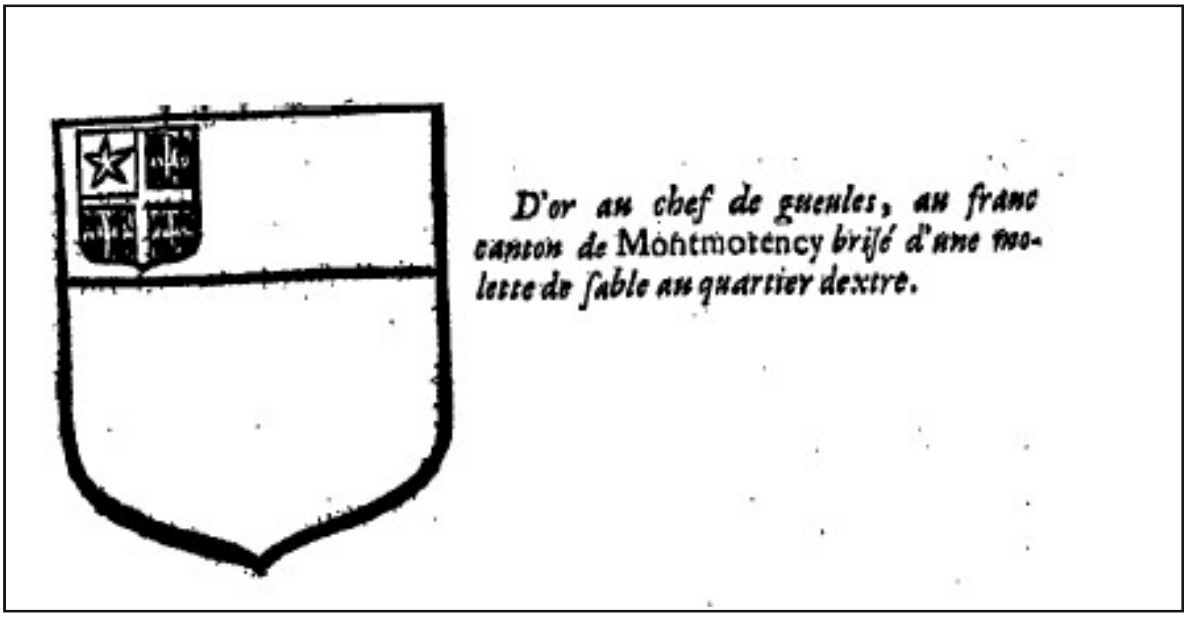


Fig. 78 : Blason de Robert d'Aunay .Illustration par LE Père ANSELME [30]

Montmorency fille de Charles de Montmorency. Par suite de ce mariage, la seigneurie de Goussainville partagée pendant près de 120 ans, se trouva réuni et les procès que la scission avait causé prirent fin.

Charles de Montmorency, seigneur d'Auvraymesnil et de Goussainville, seigneur de Bobigny suit Artus De Bretagne, comte de Richemont, connétable de France depuis 1425 **[21].** Charles de Montmorency se marie avec **Jeanne Rataut** à Parthenay le 11 mai 1447, en présence

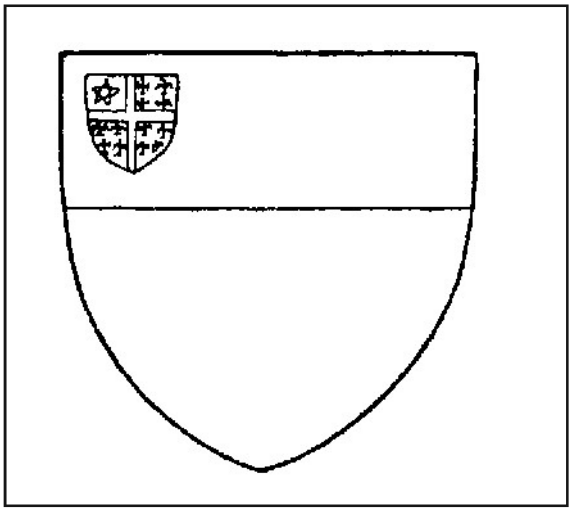


Fig.79 : Blason de Robert Galois d'Aunay

d'Artus de Bretagne **[6].** A la mort d'Artus devenu duc de Bretagne après la mort de Jean VI son frère, Charles est élu conseiller et maître d'hôtel du roi Charles VII. Charles de Montmorency meurt le 5 janvier 1462 et est inhumé dans l'Eglise St Germain l'Auxerrois de Paris. S'éteint avec lui la branche des Montmorency d'Auvraymesnil et de Goussainville**.[6]**

Philippe III Le Galois d'Aunay meurt en 1499, et est enterré à l'Eglise de Goussainville avec sa femme où on voit leur tombe, épitaphes et armoiries. [7,19]

La descendance de Philippe III Le Galois d'Aunay [19]

Le couple a 11 enfants :
Anselme [19]
«

Charles d'Aunoy, émancipé par son père à l'âge de 12 ans, le 15 mars 1479. Il meurt sans alliance. Il obtient en 1491 de Jeanne Rataut son ayeule maternelle les droits qu'elle avait aux héritages de La grange-Rataut en Poitou, pour lesquels il y eut un différent contre Louise Chenin, veuve de Robert Conighan.
Antoine d'Aunoy fut émancipé par son père à l'âge de 12 ans le 16 juillet 1488. Il est chanoine de Beauvais et de Laon, seigneur de Goussainville. Il donne en 1527, conjointement avec Arthus son oncle à Aymar Nicolay, seigneur de St Victor, premier président des comptes, qui avait épousé Anne Baillet la nièce.
Louis d'Aunoy émancipé le 6 octobre 1490, meurt sans alliance.
Jean d'Aunoy émancipé le 6 octobre 1490, meurt sans alliance.
Jacqueline d'Aunoy, a quinze ans lors de son émancipation en 1490. Elle épouse jean de Maricourt, seigneur de Moucy-Le-Chastel.
Anne d'Aunoy, mariée à Jean Le Maire, seigneur de Parisy-Fontaine.
Germaine d'Aunoy, émancipée avec ses sœurs, son alliance est ignorée.
Marie d'Aunoy, épousa 1) Antoine d'estrées, seigneur de Bernes, capitaine du château de Péronne. 2) Raoul de Bernets, seigneur de Cardenoy, et n'eut point d'enfants de ses deux maris.
Jeanne d'Aunoy : voir paragraphe suivant.
Pierrette d'Aunoy, émancipée par son père à l'âge de 7 ans le 14 janvier 1499, fut mariée à Jean le Bouteiller de Senlis III, du nom, seigneur de Moucy-Le-Vieux et le Neuf.
Louise d'Aunoy religieuse à Poissy"

Les derniers membres de la famille d'Aunoy : [7,19]

Jeanne d'Aunoy, leur fille, dame de Tresnes et de Silly, avait épousé Thibaut Baillet, président à mortier du Parlement de Paris (surnommé le bon président), seigneur de Sceaux.

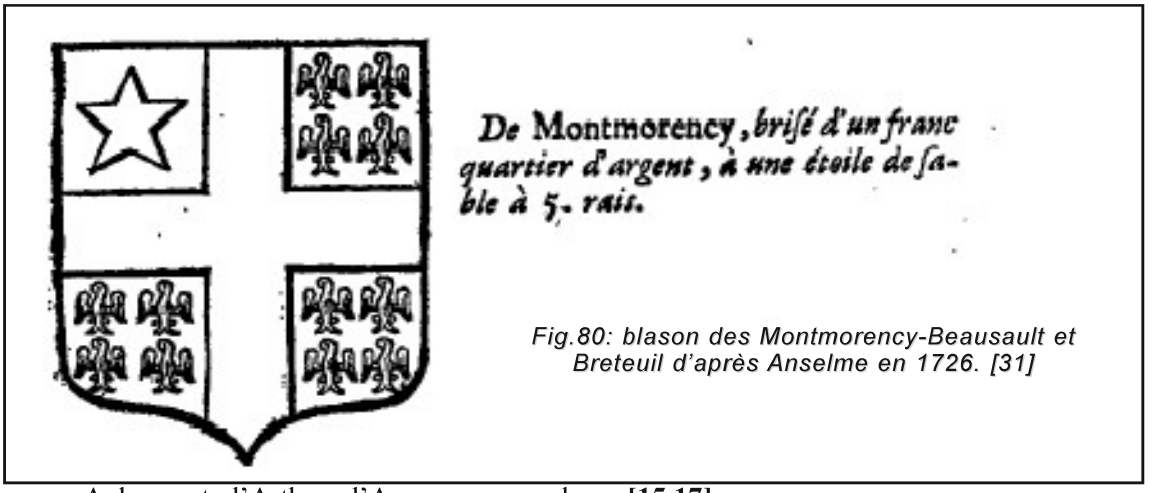


Fig.80: blason des Montmorency-Beausault et Breteuil d'après Anselme en 1726. [31]

A la mort d'Arthus d'Aunay son oncle, protonotaire du Saint Siège et chanoine de la Sainte Chapelle, **Jeanne d'Aunay hérite des terres d'Orville et de Louvres.[7]**

De Thibaut Baillet et de Jeanne d'Aunay, naquit Anne Baillet qui apporta à son mariage avec Aymard de Nicolai **en dot les propriétés de Goussainville** qu'elle avait reçu de la libéralité de son oncle Antoine d'Aunay, chanoine de Beauvais et de Laon, et de son grand-oncle Arthus d'Aunay, par contrat du mois de mars 1527 [19].

Jeanne d'Aunay est enterrée avec son mari en l'Eglise de St Merry à Paris dans la chapelle des Baillets.

En **1580**, on nomme **Anne Baillet dame de Goussainville, de Louvres, d'Orville. [7] C'est la dernière descendante de la branche des Aunay propriétaire de Louvres.**

Goussainville : une terre contestée par les Aunoy et par les Montmorency :

Par trois arrêtés du parlement (1462), Jean d'Aunay dit Le Gallois, chevalier, seigneur d'Orville, Goussainville en partie, de Louvres, Villeroi, Lisy, Montretout, fut condamné à payer à Jeanne Rataut et à ses enfants les dépenses de l'instance qu'il soutenait contre eux, notamment à l'égard des droits sur le moulin de Goussainville. **[15,17]**

Charles d'Aunay, Dit Le Gallois II, fils de Philippe d'Aunay dit Le Gallois III et de Catherine de Montmorency, intenta, comme légataire de Jeanne Rataut son aïeule, un procès contre le curateur des enfants de Guillaume de Sévigné en 1494 d'après **[17]**, les « 9 septembre et 9 janvier 1493 » d'après [**19].** Mais le 6 juin 1503, Charles d'Aunay étant mort sans alliance, les débats qui s'étaient élevés contre les héritiers de Charles de Montmorency et de Jeanne Rataut prirent fin. **[17]**

Toutes les procédures prirent fin avec le mariage de Philippe III Le Galois d'Aunay et de Catherine de Montmorency, puis l'unification des terres de Goussainville en 1468. **[17]**

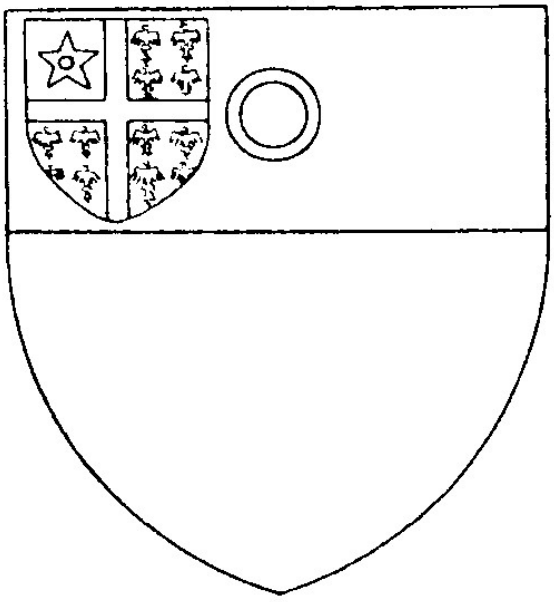


Fig.81 : blason de Charles d'Aunay, identique à celui de son père si ce n'est qu'il est brisé d'un anneau

La généalogie de la famille de Montmorency [5,6,7,20,21,22,23]

Blason

[34]

D'après la description de l'objet [34], le blason serait le suivant :
- d'or semé d'aiglettes d'azur à la fasce de …, un franc canton de … chargé d'une molette de sable sur le tout.

Ce blason est inscrit dans un écu reporté sur une plaque de cuivre en forme de drapeau à trois flammes. Il existe deux hypothèses :
Soit on considère qu'il s'agit d'un écu dessiné sur un support, et on ne peut pas considérer qu'il s'agisse d'une véritable bannière héraldique,. Sur une bannière **le blason serait réparti sur tout la surface de l'objet.**
Soit on considère que l'écu dessiné fait partie intégrante du blason représenté sur une autre armoirie en forme d'écu (un écu sur un écu), dans ce cas, on peut estimer qu'il s'agit **d'une vraie bannière héraldique**. Comme nous le verrons plus loin, l'armoirie de Robert Le Galois d'Aunay contient justement un écu sur un écu.

Considérations héraldiques

[3,4 ,34]

Tout en reconnaissant [34] qu'un blason n'est pas porteur d'un sens ou d'une symbolique spécifique, on peut reconnaître cependant l'existence d'habitudes ou d'usages fréquents dans le dessin d'une armoirie. Ceci permet parfois de faciliter l'étude d'un blason inconnu.

Semé d'aiglettes : un champ de cette sorte est au minimum extrêmement rare, sinon même inconnu. Il convient donc de s'assurer que c'est bien la charge représentée sur le blason.
Une possibilité est qu'il ne s'agisse pas véritablement d'un semé mais seulement d'une répétition d'une charge, peut être une orle.

Franc canton : le franc canton est souvent employé comme brisure des armoiries pleines de la branche aînée d'une famille.

Etoile à 6 rais : cette charge n'est en aucun cas liée à la fonction de chambellan du roi. En fait, en héraldique française les blasons ne sont jamais modifié suite à l'obtention d'une charge.

Le château en cours de fouille est celui de la seigneurie d'Orville. Or le blason de la famille d'Orville, considéré comme ayant une origine datant des croisades, est de sable au lion d'argent armé et lampassé de gueules. Le blason n'est donc pas le sien.
En conséquence, on peut supposer que le blason est lié soit aux Aunoy, soit à la garnison anglaise qui a attaqué le château.

Dans le grand armorial de France de Henri Jougla de Morenas **[3],** il est indiqué que les « D'Aunoy d'Orville » ont un blason « d'or au chef de gueule, chargé **d'un écusson d'or à la croix de gueule cantonnée de 16 alérions d'azur, quatre dans chaque canton.** »
Dans le riestap **[4],** le blason Aunoy est d'or au chef de gueules, chargé en franc-canton d'un écusson de Montmorency .

PREMIERS RENSEIGNEMENTS HERALDIQUES [8,20]

Avant toute chose, rappelons les renseignements dont nous disposons sur le blason de Philippe II d'Aunoy le père de Robert Le Galois d'Aunoy.

Anselme [20] précise que PHILIPPE II d'Aunoy

« au lieu d'une estoile ou d'une molette adjousta sur le quanton dextre de Montmorency au franc quartier d'argent à une étoile de sable. » (Voir aussi le paragraphe 1.2.3)

D'après [8], son frère Pierre d'Aunoy a laissé un sceau sur une quittance le 28 septembre 1359 dont la description est « **un écu et un**

chef, où l'on voit un franc quartier à dextre avec un écu chargé d'une croix accompagné de seize alérions, sur le tout paroît un lambel. » *Pierre d'Aunoy sur ce sceau a inscrit les armoiries de la maison de Montmorency sur son blason, le lambel étant une brisure, un signe de distinction du blason de son frère.* ***La croix apparaît aussi.***

En tant que capitaine de Meaux avant Robert le Galois d'Aunay son neveu, il laissa une quittance le 24 octobre 1383 avec le sceau suivant « écartelé au 1, **une étoile de 4 rais**, au 2, **4 alérions**, au 3, trois petites pièces dont l'une paroît une étoile de 4 rais, au 4 deux merlettes, sur le tout paroît un lambel. ». La source rajoute : « il y a apparence que c'eut le même écu que son frère et son père portoient en franc quartier » (Voir aussi la bibliothèque du Roi, cabinet de M. de Gaignieres). *Ici, Pierre d'Aunoy inscrit des éléments ressemblant à celui de Philippe I d'Aunoy et aussi à Philippe II d'Aunoy ou Jean Le Galois d'Aunoy , not. une étoile.* Le lambel apparaît toujours.

LA COUR AMOUREUSE DE CHARLES VI :

LES RENSEIGNEMENTS DU MANUSCRIT :

L'ouvrage de Carla BOZZOLO [5] décrit les blasons des membres de « la cour amoureuse » de Charles VI. Nous pouvons ainsi voir parfaitement les blasons de Robert d'Aunoy dit Le Galois et de Charles d'Aunoy son fils.

Robert Le Galois d'Aunoy [24]:

son blason est « d'or au chef de gueules, au canton dextre un écusson d'or à la croix de gueules cantonée de seize alérions d'azur, le premier canton d'argent chargé d'une molette de sable. »(fig.3)

Des illustrations du blason de Robert d'Aunoy, nous déduisons donc la forme globale que pouvait avoir le blason de son père Philippe II d'Aunoy, tout en gardant à l'esprit que ce seigneur remplaçait la molette de sable (symbôle à 5 raies avec un trou au milieu de la couleur du franc quartier qui est d'argent) par une étoile de sable, ce qui constitue un symbôle assez proche. Cependant son fils ne remplace pas la molette par l'étoile.

En annexe de **[24],** le document précise que la partie du blason « d'or au chef de gueules » est caractéristique de la famille des Aunoy.

Quant à la partie « L'écusson d'or à la croix de gueules cantonnée de seize alérions d'azur, le premier canton d'argent chargé d'une molette de sable », elle serait caractéristique de **la famille des Montmorency-Beausault.**

Ces deux remarques confirment les affirmations des deux armoriaux [3,4] tout en précisant que l'écusson d'or serait issu de l'armorial d'une branche particulière des Montmorency, les Montmorency-Beausault. Cela permet de lever un doute : en effet, la branche des Montmorency la plus proche des Aunay, les Montmorency d'Auvraymesnil et de Goussainville, la plus proche des Aunay, est **d'or, à la croix de gueule cantonnée de 16 alérions d'azur, brisé d'un lambel d'argent de trois pendants**. Ce lambel d'argent n'apparaît pas sur le blason retrouvé sur les fouilles. **[25]**

D'après [27], la famille Beausault est caractérisé par un blason d'or à la croix de gueule, au canton d'argent chargé d'une molette de sable. D'après [25], la famille Montmorency Breteuil et Beausault est également identifié par ce type de blason, où la molette apparaît vraiment comme une étoile à 5 branches.

D'après les armoriaux [23], nous pouvons situer la seigneurerie de Montmorency Breteuil et Beausault par rapport à celle des Montmorency Auvraymesnil : il s'agit de branches parentes très proches.

En fait, Philippe d'Aunoy seigneur de Grand Moulin, le grand-père de Robert d'Aunoy, se marie avec Agnes de Montmorency (voir figure 76) **[20].**

Or Agnes de Montmorency est la fille de



Fig. 79b : Blason de Robert d'Aunay sur le manuscrit dela cour amoureuse.BNF, fr 5233, fol.58

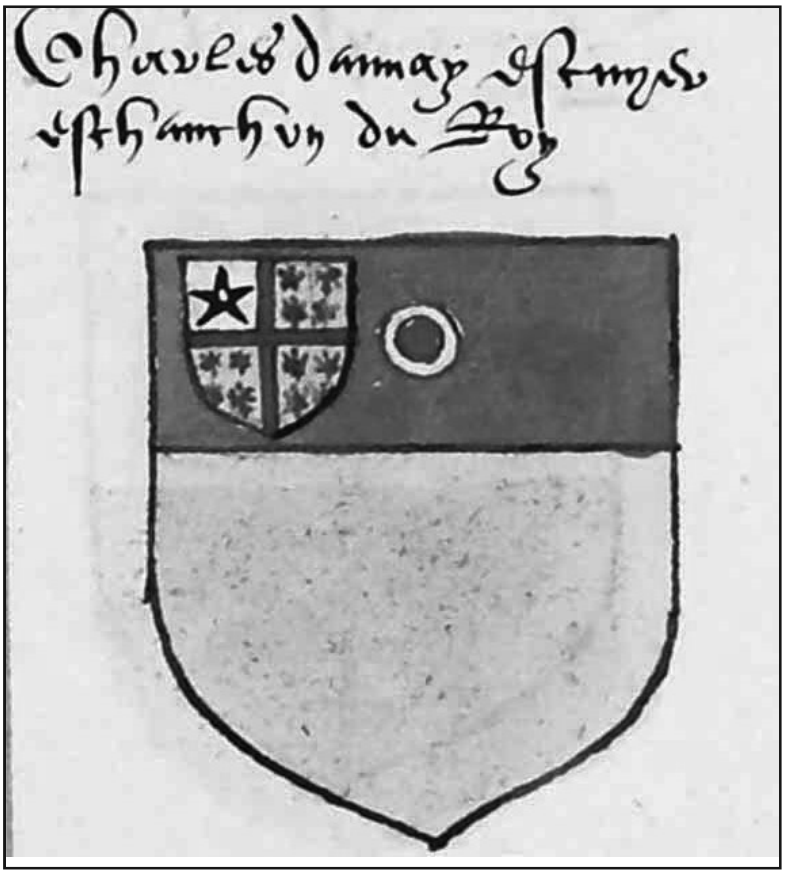


Fig 81 b : Blason de Charles d'Aunay sur le manuscrit de la cour amoureuse.BNF, fr 5233, fol.79

Erard seigneur de Maffiers, de Conflans Sainte Honorine et seigneur de Boissy, Chausson, Monsoult et de Jeanne de Longueval. Mais Erard épouse en seconde noce Clémence dame de Breteuil-en-Beauvaisis et de Beausault (voir aussi la figure 77) et créé la seigneurerie de Beausault et Breteuil. [23]

D'après [31], le blason d'Erard De Montmorency est de Montmorency brisé d'un franc quartier d'argent à une étoile de sable à 5 rais, ce qui confirme l'armorial de Riestap **[25].** Et Agnes de Montmorency est bien membre de la même branche des Montmorency-Beausault et Breteuil, caractérisé par le même blason.

Cela pourrait donc expliquer que Philippe II d'Aunoy le fils du couple, puisse porter déjà dans son blason [20] l'emblème de la famille de sa mère, celui des Montmorency-Beausault, où la molette vu sur le blason de son fils Robert Le Galois D'Aunay serait remplacée par l'étoile à 5 rais. Cela signifierait peut-être qu'à l'origine, le blason des Montmorency-Beausault portait une molette de sable, ce qui est vérifié dans [24].

D'autre part, deux types de sceau ont pu être identifiés : [28]

(Robert Le Galois d'Aunoy chevalier, 1369) Sceau rond de 22 mm, écu au chef chargé à dextre d'un écusson écartelé au 1 d'une molette, au 2, 3, 4 d'une aiglette ; à la bordure .

R.B..T.D

(Robert Le Galois d'Aunoy chevalier et chambellan du Roi, 1405) Sceau rond de 25 mm, écu au chef chargé d'un écusson écartelé…, penché, timbré d'un heaume cimé d'une tête de coq ? supporté par un griffon et un lion.

S Robert

La source [9] indique que Robert a sur son sceau un lion et un griffon comme son père Philippe II Le Galois d'Aunay.

Charles d'Aunoy[11] :

son blason est « d'or au chef de gueules chargé d'un anneau d'argent et à dextre d'un écusson d'or à la croix de gueules cantonnée de seize alérions d'azur, le premier canton d'argent chargé d'une molette de sable.

Nous remarquons que le fils et le père se trouvent ensemble à la cour amoureuse, les dates (voir figure 76) de vie des deux personnages nous laissent à penser qu'ils vivaient ensemble. Aussi les deux blasons père et fils doivent être distingués. En héraldique, une brisure permet de le faire. Elle consiste souvent dans le rajout d'une charge sur le blason. L'anneau d'argent peut donc être défini comme une brisure, une charge supplémentaire destinée à distinguer le père du fils.

Normalement, à la mort du porteur du blason de la famille, l'héritier le récupère entièrement. Nous n'avons pas d'indication concernant le blason de Jean le fils de Charles. Nous émettrons donc seulement l'hypothèse que Jean récupère la forme générale du blason en 1415 après la mort de Robert Le Galois d'Aunay en 1427. Elle est assez ressemblante par rapport au blason trouvé à Orville.

Nature et sources du manuscrit : [26]

La **cour amoureuse** est instituée à paris en 1400 à l'initiative de Philippe le Hardi et de Louis de Bourbon, avec l'agrément de Charles VI, pour honorer et servir « toutes dames et damoiselles" et pour « passer partie du temps plus gracieusement » pendant qu'une épidémie de peste ravage le pays. Cela s'explique par la renaissance de l'esprit chevaleresque à l'époque de Charles VI, la reprise des thèmes courtois, l'existence et le rayonnement des Puys ou des chambres de rhétorique dans la France du Nord. Dans cette cour siègent les partisans des Orléans, du duc de Bourgognes et du duc de Bourbon, avant la lutte entre Orléans et Bourgogne. Cette cour, fondée le 6 janvier 1400 par Isabeau de Bavière, est organisée autour d'une charte.

Six armoriaux fournissent une liste des « amoureux sujets ».

Vienne (Autriche), Archives d'Etat, Toison d'Or, ms.51, XV° siècle (V).

Paris, B.N., fr 5233, XVI° siècle (P1)

Paris B.N., fr 10469, XVI° siècle (P2)

Paris, B.N., Rés. Fol. Lm2 368, fac similé, d'après

un manuscrit perdu ou dans une collection particulière, par Victor Bouton, Bruxelles, 1872. (BT)
Bruxelles, B.R., G. 707, XV° siècle. (B1)
Bruxeles, B.R., 18277-78, copie
Un autre document permet de compléter les renseignements : Epitre en vers du poète Amé Malingre, XV° siècle. (M)

Problématique autour de l'identification de la molette/étoile sur le franc canton de Montmorency :

Nous avons donc prouvé que le blason retrouvé à Orville appartenait à la famille de Robert Le Galois d'Aunay. Mais trois problèmes soulevés par l'identification du blason restent entier :
Sur l'objet, nous identifions une étoile à 6 rais et non une étoile à 5 rais au lieu d'une molette.
Nous ne distinguons pas sur la girouette la bande rouge et or caractéristique des Aunoy sur lequel doit être représenté l'écu).
Le motif apparaît à droite du blason sur la girouette (il est situé à gauche sur le schéma du blason). Cela peut peut-être s'expliquer par le fait que nous sommes en présence de l'envers de la girouette si le blason est représenté sur les deux faces.Nous devons constater donc qu'il existe un doute sur la composition du franc canton de Montmorency dans les blasons des Aunay :
Philippe II possède une étoile dans le franc canton de Montmorency
Robert et Charles possèdent une molette dans le franc canton de Montmorency.
L'écu symbôle des Montmorency-Beausault est caractérisé par une étoile en 1726. **[5]**
Le blason contemporain de Jean d'Aunay récupéré à Orville contient bien une étoile dansle franc canton de Montmorency. Comme Philippe II d'Aunoy, Jean d'Aunoy aurait-il pu remplacer la molette par une étoile de sable. Cependant, le symbôle représenté sur le blason tout comme sur le gisant de Robert Le Galois d'Aunay est une étoile à six rais, et non cinq.
Existe-t-il des fluctuations dans la représentation du franc canton de Montmorency des blasons des Aunay ? Pour quelles raisons ? .Est-ce- un souci de simplification, étant donné qu'une molette de sable sur un franc carton d'argent est presque identique à une étoile de sable ?

Le rajout par Philippe II d'Aunoy, père de Robert Le Gallois d'Aunay, peut peut-être s'expliquer par son appartenance à la compagnie de l'Etoile créée par Jean le Bon en 1351. (voir ci-dessous)

L'ordre de l'étoile : [29]

D'après le début des recherches entamées sur l'ordre, ce dernier a été créé par Jean le Bon le 6 novembre 1351 . Il dura près d'un siècle et demi jusqu'au temps où Charles VIII fondit la compagnie avec l'ordre de St Michel créé par Louis XI.
Son insigne est « l'Etoile, blanche sur émail rouge au collier, tranchant sur le fond azuré et argenté du ciel au dais du Roi », il est présent sur « l'habit, l'annel et le fermail ». Le titre complet de la compagnie est « la compagnie de Notre Dame de l'Etoile ».
Dans une première approche, nous constatons donc que le symbole de l'ordre n'est pas du tout le symbole que nous trouvons sur le blason.

Conclusion :

Les études sur la généalogie de la famille des Aunoy et sur le blason nous permettent de conclure sur les aspects suivants :
La famille des Aunoy est originaire de la seigneurie de Moucy-Le-Neuf.
A l'origine, les Aunoy ont un blason « d'or au chef de gueule ».
Il est très vraisemblable que Philippe II d'Aunay fils d'Agnes de Montmorency, de la branche des Montmorency-Beausault, intègre le blason de cette branche illustre dans son armoirie. Il faut noter qu'il « remplaçait la molette de sable par une étoile de sable. »
Ses fils Robert Le Galois d'Aunay et Charles Le Galois d'Aunay adoptent la même représentation, mais gardent la molette de sable. Charles a une brisure en forme d'anneau sur son blason. La filiation de Robert expliquerait donc que son blason intègre les armes de sa grand-mère et non celles de son suzerain Mathieu de Montmorency-Goussainville.

Nous supposons que Jean Le Galois d'Aunay a lui aussi un blason similaire, ce qui permettrait **potentiellement** de l'identifier à celui trouvé sur le site d'Orville.

Il existe tout un faisceau de présomptions pour pouvoir affirmer que le blason retrouvé à Orville appartient à la famille des Le Galois d'Aunay ou Aunoy.

Problématique autour de la présence de l'étoile :

Nous n'avons pas retrouvé le blason de Jean Le Galois D'Aunay contemporain de la chute de la tour. Or ce dernier fréquentait, comme son grand-oncle Jean (Le frère de Robert Le Galois d'Aunay) , la cour des ducs bourguignons. Nous orienterons nos recherches sur la cour du duc de Bourgogne.

Nous supposons que le blason des Montmorency-Beusault portait à l'origine une molette de sable qui a dérivé en étoile de sable à 5 rais. Le franc canton de Montmorency sur l'écu des Aunay aurait-elle suivi la même évolution ?

Cependant, avant de l'affirmer, il faudrait vérifier sur l'objet trouvé la présence d'une molette ou d'une étoile, et expliquer les différences (pas de bande rouge et or notamment).

Des incertitudes demeurent sur la composition des blasons des Aunay en ce qui concerne la présence d'une molette ou d'une étoile à cinq rais sur le franc canton de Montmorency. Enfin, cela contredit la présence d'une étoile à six rais pressentie sur le blason et observée sur le gisant.

Une autre hypothèse a été avancée : L'appartenance à l'ordre de l'étoile des Aunay justifierait la présence de l'étoile. Mais cette appartenance n'est pas prouvée. D'autre part, le symbole de l'ordre n'est pas similaire au motif trouvé sur l'objet.

Références

[1] Abbé Masson, *Bobigny Les Paris, la seigneurie, la commune et la paroisse, de l'an 450 jusqu'à nos jours, par l'abbé Masson*, Paris : H.Champion, 1887.

[2] Carla BOZZOLO, Hélène LOYAU, la cour amoureuse dite de Charles VI, Le léopard d'or, 1982, PARIS.

[3] Henri Jougla de Morenas, grand armorial de France, tome 1, p 285, Paris, 1975.

[4] Armorial général, JB Rietstap.

[5] Masson, ibid, p 33

[6] : Masson, ibid p 35

[7] : Masson, ibid p 36

[8] Anselme, tome VIII, p882.

[9] Aselme, ibid p883

[10] : Masson, ibid p172

[11] Carla BOZZOLO, Hélène LOYAU, la cour amoureuse dite de Charles VI, Le léopard d'or, 1982, PARIS, p134-135.

Bozzolo, Carla.
La Cour amoureuse dite de Charles VI / Carla Bozzolo, Hélène Loyau ; ill. Françoise Granges ; ill. René Aquilina. – Léopard d'or, 1982–1992
4°C 398

[12] : Masson, ibid p171

[13] : E. De Monstrelet, t1, p310

[14] : Journal d'un bourgeois de Paris, p169, Alez Tuéty, Champion, Paris.

[15] : Masson, ibid, p173

[16] : Masson ibid p 309

[17] : Masson, ibid p 174

[18] : L'abbé Lebeuf, Histoire de Paris, T.III, p341, et tV, p 463.

[19] Anselme, ibid p884

[20] André Du Chêne, Histoire généalogique de la maison de Montmorency et de Laval, Livre VII, 1524, p527.

[21] : Masson, ibid p34

[22]: Masson, ibid p 37

[23] Henri Jougla de Morenas, grand armorial de France, tome 5, p 102, Paris, 1975.

[24] Carla BOZZOLO, Hélène LOYAU, la cour amoureuse dite de Charles VI, p92-93, Le léopard d'or, 1982, PARIS.

[25] Armorial général, JB Rietstap, tome 4, planche CCXXXIX.

[26] Bozzolo, ibid p 1-4.

[27] Henri Jougla de Morenas, grand armorial de France, tome 2, p 43, Paris, 1975.

[28] Demay, sceaux Clairambault, n°441, 442.